

CAPL de mutation de catégorie A du 12 juillet 2016

Les premières annonces relatives au budget 2017 révèlent un projet de 1500 suppressions de postes à Bercy. L'hémorragie s'arrêtera-t-elle un jour ???

Il est inadmissible que les agents fassent les frais de la politique de recrutement calamiteuse à la DGFIP. Pour Solidaires Finances Publiques, la solution passe par un appel immédiat de toutes les listes complémentaires, par une politique ambitieuse de recrutement et l'arrêt des suppressions d'emplois.

Concernant les cadres A, nous avons constaté une augmentation significative des demandes de mutations des titulaires, environ 10 % de plus que l'année précédente. Une des explications plausibles est le nombre important de restructurations qui ont eu lieu ou vont avoir lieu et qui génèrent de fait la mobilité géographique ou fonctionnelle des agents.

Pour autant, le mouvement de mutation 2016 laisse apparaître un haut niveau de coupure. Il est donc de plus en plus difficile, pour les agents, d'obtenir une mutation pour convenance personnelle sans une ancienneté administrative très élevée.

Par ailleurs, pour Solidaires Finances Publiques, la multiplication des affectations ALD sur les directions n'est pas acceptable car elle précarise les agents et laisse tout pouvoir aux directeurs locaux d'agir dans la plus totale opacité.

De plus, il est indispensable de revoir la durée du délai de séjour des stagiaires, d'autant plus que le mouvement complémentaire a été supprimé. De fait, ces inspecteurs se retrouvent bloqués pendant 2 ans avant de pouvoir demander une mutation.

Nous réaffirmons notre détermination à voir appliquer, pour l'ensemble des agents, l'affectation la plus fine possible dès le mouvement national.

Solidaires Finances Publiques dénonce les incessantes réorganisations à marche forcée qui ne permettent pas aux agents d'anticiper leur devenir. Pire, certaines directions n'informent pas les agents des conséquences de ces modifications.

Solidaires Finances Publiques rappelle que tous les agents concernés par un changement de sphère professionnelle, doivent impérativement faire l'objet d'un dispositif de formation d'adaptation à l'emploi.

S'agissant de cette CAP locale, près de 84 % des collègues ayant déposé une demande de mutation obtiennent l'un de leurs deux premiers vœux.

Malgré ce taux de satisfaction, de nombreuses vacances demeurent. Nous n'accepterons pas que des postes vacants demandés par des agents ne soient pas pourvus au motif de la répartition de la pénurie.

Nous déplorons également la communication tardive et chaotique de ce mouvement. Nous sollicitons l'information des mouvements des cadres supérieurs et les lieux de stage des inspecteurs sortis d'école.

S'agissant du deuxième point à l'ordre du jour, les élus de Solidaires Finances Publiques dénoncent l'examen tardif d'un appel de notation causé par un calendrier trop serré, ayant placé la date ultime de l'appel après celle de la CAP. L'agent est lésé quant à la répartition des valorisations. Seul un appel national est désormais susceptible de lui donner raison. Nous espérons que cet incident regrettable ne se reproduira plus.